

JOURNAL DE LYON

Administration et Bureaux : rue de l'Hôtel-de-Ville, 63.

Bureaux de vente : 41, rue Centrale, 41.

La rédaction ne répond pas des communications et ne se charge pas de les renvoyer. — Toute lettre adressée au journal ou insuffisamment explicite sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef : A. SCHNÉEGANS Ancien député du Bas-Rhin.



ANNONCES ANGLAISES 30 c. la ligne

Table with 3 columns: Ville de Lyon, Département du Rhône, Départem. limitrophes, Autres départements. Rows show prices for 10, 12, 13, 20, 22, 23, 25, 28, 30, 40, 44, 46, 48 fr.

LES ABONNEMENTS partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Gérant: C. BENOIT-GONIN Imprimerie de H. Storck, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

Les Elections du 11 Mai

Ont donné comme résultat définitif, dans 14 communes du canton de Saint-Laurent-de-Chamousset : 88,477 et 88,821 voix à MM. RANC et GUYOT Contre 40,907 et 40,177 voix à MM. DESGRANGES et JACQUIER.

NOUVELLES DU JOUR

13 mai

Le Bien public, qui s'élevait hier encore avec une certaine vivacité contre toute divulgation prématurée des projets de loi actuellement soumis aux délibérations du conseil des ministres, entre, à son tour, dans la voie des révélations, et nous apprend que le conseil vient de terminer ses importants travaux. L'opinion, — et, pour avoir été si tranchant à l'égard de ses confrères, il faut bien que ses propres informations soient tout à fait sûres, — que le vote par arrondissement est substitué au scrutin de liste, et que deux ans de domicile seraient exigés pour tout électeur votant lors de son lieu de naissance. A vingt-un ans, tout citoyen serait inscrit d'office dans son lieu de naissance et pourrait y voter.

La limite d'âge serait donc maintenue, mais les conditions de domicile subiraient une modification importante. Nous ne pouvons que regretter, à ce propos, ce que nous avons déjà dit; le gouvernement commet une faute en touchant, sur ce point, à la loi actuelle. Qu'il redouble de précautions pour écarter de l'urne électoriale les « fraudeurs » et les indignes, rien de mieux. Mais supprimer quelques millions, — quelques milliers seulement d'électeurs, si l'on veut, — serait-ce respecter l'intégrité du suffrage universel? Nous craignons que cette modification de la loi électorale ne soit, de la part de M. Thiers, une concession faite aux fractions monarchistes de l'Assemblée qui, mise en appétit, s'empressera à coup sûr d'en réclamer d'autres plus complètes et plus profondes.

On ne saurait plus se faire illusion cependant, à la présidence, sur les intentions réelles des groupes de la droite parlementaire, et le résultat des élections partielles du 27 avril et du 11 mai n'a fait qu'irriter leur impatience, et stimuler leur ardeur. Le ton de leurs journaux devient plus aigre, et l'on annonce plusieurs réunions partielles qui précéderont la rentrée de la Chambre, et dans lesquelles seront prises des résolutions importantes. Bonapartistes et légitimistes, ainsi que nous l'avons déjà dit, ont fait dans ces réunions extra-parlementaires de samedi dernier et du samedi précédent, non tendent à rien de moins qu'à renverser, non pas le cabinet, mais M. Thiers lui-même. L'ordre de la journée est encore aujourd'hui sans ambages, le dossier de l'élection de M. Boulton dans la Chambre inférieure, dont le succès, on l'a vu, a finalement trompé nos espérances. Selon l'organe de l'impérialisme, cette élection prouverait que la lutte est désormais engagée entre la révolution et l'idée napoléonienne. De telles conclusions ne se discutent même pas; il nous rapproche toutefois du langage violent que n'ont pas cessé de tenir les organes de l'extrême droite, on doit les considérer comme un avertissement sérieux, dont le gouvernement devra faire son profit.

Quant aux journaux du centre droit, ils affirment une hostilité presque égale à celle de la coalition des bonapartistes et des légitimistes. L'un d'eux cependant reconnaît qu'on peut encore attendre quelque chose du gouvernement actuel — mais à la condition — qu'il se décide à prendre en main la cause de l'ordre, à constituer un ministère conservateur, une administration conservatrice, à pratiquer enfin une politique plus ferme et plus décidée

que celle qu'il a suivie jusqu'à ce jour. Nous apprécions plus loin par quels moyens, selon nous, le gouvernement peut résister à la fois aux entreprises des partis extrêmes et aux conseils intéressés dont le Journal de Paris, le Monteur et autres organes du centre droit, se font les interprètes.

Nous recevons aujourd'hui d'assez importantes nouvelles d'Espagne. Dans le plus grand nombre des provinces, les conservateurs ont laissé le champ libre aux républicains fédéralistes, dont le triomphe électoral paraît assuré. Sur quelques points cependant ils ont lutté sans succès; sur d'autres, ils paraissent devoir l'emporter. En somme, on évalue que le parti fédéral compterait aux futures Cortès constituantes une majorité de 380 voix environ.

Il semble, au reste, que pour un moment la question politique se soit effacée devant la question militaire. La nouvelle de l'avantage remporté à Port-Eraul par Dorregaray et Ollo est aujourd'hui confirmée officiellement, et l'impression produite par cet échec des troupes régulières paraît avoir été très-vive à Madrid. Une proclamation du gouverneur de la Navarre constate que le chef de la colonne expéditionnaire, qui a été surpris, le colonel Navarro, a été fait prisonnier, ainsi que le lieutenant colonel du régiment de Séville, M. Martínez, et un commandant du génie. Les bandes carlistes se sont emparées d'une des pièces de canon que la colonne avait avec elle. Une autre affaire aurait eu lieu postérieurement, dans la vallée de Bostan, et cette fois l'avantage serait resté aux troupes de la république.

On annonce, en outre, que le ministre de la guerre, général Nouvilas, est parti de Madrid pour reprendre le commandement de l'armée du nord.

A Rome, la discussion du projet de loi sur les corporations religieuses se poursuit sans incident notable. Les journaux italiens reproduisent un remarquable discours de M. Visconti-Venosta, dans lequel l'honorable ministre des affaires étrangères d'Italie a formulé des déclarations d'un vif intérêt.

Chaque Etat, a dit M. Visconti-Venosta, a le droit de régler, comme il l'entend, ses propres rapports avec l'Eglise; l'Italie a le même droit; cela n'est pas contestable.

Mais l'Italie n'est pas en présence de la seule question des relations de l'Eglise avec l'Etat, comme la Suisse et la Belgique. Il y a encore la question de l'existence de la papauté. Cette question n'existe ni en Allemagne, ni en France, ni en Belgique.

Il y a à Rome une grande institution. Nous avons changé ses conditions politiques, mais nous lui avons garanti une pleine liberté dans l'exercice de ses attributions spirituelles.

Après avoir rappelé que le gouvernement italien avait réussi, jusqu'à présent, à éviter tout conflit avec l'étranger, le ministre a terminé ainsi : Nous devons enlever à nos adversaires tout prétexte de nous combattre sur le terrain des intérêts catholiques universels. Nous devons empêcher qu'il donne à la question un caractère international. Faites une loi que ce parti puisse présenter comme détruisant les institutions nécessaires à la papauté et vous aurez fait le jeu de la réaction.

L'Italie, en abolissant le pouvoir temporel, a contribué au progrès universel. Tout ce que je désire, c'est que votre vote ne cause aucun préjudice à la cause nationale et à la civilisation universelle.

L'effet produit par le discours de M. Visconti-Venosta avait été très grand, s'il faut en croire le correspondant de la France, qui estime que la discussion des articles ne semblerait plus devoir présenter autant de difficultés qu'on avait pu le redouter d'abord. Les divergences qui subsistent entre la majorité de la commission et le ministère d'un côté, quelques dissidents de droite et du centre droit de l'autre, sont d'un ordre tout à fait secondaire et laissent place à une conciliation. Il s'agit, notamment, de savoir à qui devront être remis les biens affectés à l'entretien des généraux; à la papauté, aux églises des ordres dépendant des généraux ou aux généraux eux-mêmes? C'est donc une question à peu près de pure forme et qui n'est pas de nature à compromettre le sort de la loi.

D'après le même journal, de très vives inquiétudes régneraient de nouveau dans l'entourage du pape sur l'état de l'auguste malade.

Le résultat des élections du 11 mai préoccupe tous les journaux.

Partout, comme à Lyon, c'est entre les deux partis extrêmes que le corps électoral s'est partagé. Le radicalisme l'a emporté dans tous les départements, et là où une autre opinion a triomphé, cette opinion est le bonapartisme, et le bonapartisme s'incarnant dans un ancien préfet à poigne! Telle est la situation : le radicalisme et la réaction monarchique — étreignent le parti modéré dans un étouffement plus serré, ou plutôt les questions prennent une acuité telle, sous la pression des événements, que ce parti modéré se décompose, pour ainsi dire, momentanément, et que les deux éléments, républicain et monarchique, dont il est formé, se précipitent chacun vers son pôle. Nous assistons ainsi à une sorte d'opération chimique : il se fait un déboulement dans le parti du milieu, chacun de ses éléments suivant ses affinités naturelles.

Est-ce à dire, comme le proclament tous ceux qui auraient intérêt à ce qu'il en fut ainsi, que ce parti de la république modérée soit mort, que le gouvernement n'ait pas de partisans, que dans une ville comme Lyon, par exemple, le gouvernement ne puisse compter sur personne ou à peu près? C'est là une supposition qui évidemment doit sourire à tous les organes extrêmes et qu'ils devaient naturellement exploiter. Mais cette supposition ne supporte pas l'examen : il est trop évident que dans les masses qui ont voté avec les radicaux, se trouvent un grand nombre de modérés, qui ont été à l'extrême pour affirmer uniquement leur foi républicaine; et de même il est trop certain que les candidats dits de l'ordre » ont rallié de leur côté des modérés qui seraient fort surpris qu'on les accusât d'avoir voté contre le gouvernement. Chaque fois que les scrutins affectent un caractère plébiscitaire, c'est là ce qui arrive.

Il n'en reste pas moins vrai que le fait même de cette tendance de plus en plus plébiscitaire des élections est un indice grave et dont tout le monde, et le gouvernement tout le premier, doivent tenir grandement compte. Ces scrutins sont autant d'avertissements au président de la République et surtout à l'Assemblée, avertissements qui signifient, à ne s'y point méprendre, que le pays a soit d'une situation plus réglée, plus stable, plus définitive et qu'il veut la République.

On trouverait-t-on un remède à ce malaise? On le trouvera dans un retour, de la part du gouvernement, à la politique du message, et, de la part de l'Assemblée, dans l'acceptation sans arrière-pensée de la République, et aussi dans sa résolution, fermement arrêtée, de se séparer après le départ des Prussiens et de faire appel aux électeurs.

On sait qu'un honorable député du centre gauche, M. Bérenger, de la Drôme, se propose de demander, dès la rentrée de la Chambre, l'acceptation que la proclamation de la République; on ajoute même que le centre droit se rallierait à cette proposition, et l'on dit aujourd'hui que c'est cette nouvelle lettre dans laquelle il confie à un ami qu'il est fort occupé à Saint-Petersbourg où il a accompagné, comme on sait, avec le comte de Moltke, l'empereur

ont cessé. Des soldats, à demi vêtus, défilent; ce sont ceux de la garnison. J'appréhends coup sur coup que les libéraux ont attaqué un de nos retranchements; qu'ils ont été repoussés avec perte; qu'on a pris un drapeau et fait cinquante prisonniers.

On crie: Vive la Religion! Vive le Gouvernement suprême! Vive la Liberté! Soudain, monté sur un cheval gris, le front ceint d'un mouchoir taché de saog, je vois s'avancer un homme autour duquel de jeunes officiers font caracolier leurs chevaux en poussant d'énergiques vivats: c'est le colonel Ramon. C'est lui qui a prévu l'attaque, qui a repoussé l'assaut, poursuivi l'ennemi jusque dans son camp et conquis le drapeau. Il passe; son visage grave, triste, impassible, à la même expression que lorsqu'il s'appuyait sur le guidon de l'hôtel de ville et que son général m'empruntait cinq cents francs.

Nos regards se croisent; il me salue. Bientôt les fusées éclatent, les cloches sonnent à toute volée; les tambours battent aux champs, les clairons entonnent leurs plus belles fanfares, suivis, précédés, entourés par le peuple, qui applaudit en vociférant. On célèbre la victoire et je songe à me coucher. Avant de m'endormir, je pense à relire ce qu'Ultilkoichit a écrit sur les Tolteques, puis je revois les traits mornes du colonel Ramon.

Décidément le visage de cet homme ne ressemble à nul autre et m'a frappé.

Dans son indigeste et savante histoire de la « Monarchie Ludienne », — imprimée pour la seconde fois à Madrid en 1723, — Torquemada rapporte que les Tolteques, en prenant possession du Mexique, trouvèrent les traces d'une race de géants. Les Tolteques, dans

présent une grande importance à cette constatation, pour ainsi dire officielle, de l'existence de la République. Si pourtant l'Assemblée pouvait se décider à entrer dans cette voie, sans doute ce serait là une première satisfaction donnée à l'opinion publique, qui si hautement manifeste son hostilité contre toute restauration monarchique. Il ne faudrait pourtant pas que cette proclamation de la République ne fut de la part de l'Assemblée qu'une concession de pure apparence, accordée par la droite, dans l'espoir d'amener le président à en faire d'autres, plus réelles et moins heureuses. Si cette proclamation de la République pouvait être l'indice d'un assaisissement sérieux de la droite, nous l'accueillerions certes avec empressement; et nous croyons aussi, comme nous l'avons répété souvent, que le pays n'aurait qu'à gagner à faire les élections générales autrement que sur cette question plébiscitaire de république ou monarchie. La République proclamée, acceptée par tous, consacrée comme forme du gouvernement, le radicalisme perdrait assurément de sa force. Mais cette proclamation de la République ne devrait pas dispenser l'Assemblée de songer à d'autres mesures, à la nécessité notamment de soutenir le gouvernement sur le terrain du message et de se préparer à se dissoudre, le lendemain du départ des Prussiens.

Quoi qu'il en soit de ces projets, il est certain que les derniers élections, en montrant d'une si éclatante façon que le pays se républicanise, au point même de pousser les républicains modérés aux candidats radicaux, ont indiqué au gouvernement et à l'Assemblée qu'il y a quelque chose à faire, comme l'on dit; et la plus simple prudence politique conseille de le faire dans le sens indiqué par ces élections, c'est-à-dire dans le sens républicain.

L'Europe, on s'en souvient, ne s'est pas beaucoup inquiétée de l'entrevue de Berlin. Il était trop évident qu'il n'en pouvait sortir rien de bien grave. Une alliance entre les empereurs de Russie, d'Allemagne et d'Autriche n'est, en effet, possible qu'à la condition de rester à l'état de mise en scène stérile et impuissante; des qu'il s'agit d'entreprendre quelque chose de sérieux, au statu quo, elle cessera d'être. Les trois potentats ont des intérêts divergents, opposés; ils ont beau avoir l'air de s'entendre, cela ne prouve qu'une chose: qu'ils sont décidés à mettre momentanément un frein à leur ambition respective. Ils seront seulement d'accord tant qu'ils seront résolus à ne rien faire au-delà de la paix du monde.

La presse officieuse prussienne célèbre en ce moment avec bruit le séjour de l'empereur Guillaume à Saint-Petersbourg et l'occasion que l'exposition de Vienne offre aux Habsbourg et aux Hohenzollern d'échanger des témoignages de bonne amitié. Elle ne réussira, pas plus que pour l'entrevue de Berlin, à faire prendre trop au sérieux ces nouvelles manifestations de la prétendue triple alliance.

M. de Bismarck est désolé, paraît-il, du peu d'effet que produit le spectre qu'il agit ainsi aux yeux de l'Europe. On se montrait ces jours-ci dans les cercles parlementaires de Berlin une lettre dans laquelle il confie à un ami qu'il est fort occupé à Saint-Petersbourg où il a accompagné, comme on sait, avec le comte de Moltke, l'empereur

son maître. Il a même si fort à faire, dit-il, qu'il a été contraint de se soustraire aux ovations qu'on lui avait préparées. Il est clair que le chancelier veut faire peur à quelqu'un, car cela n'est pas rassurant de savoir qu'un homme tel que lui est absorbé par le travail au point de n'avoir pas une minute à consacrer aux fêtes qui le sollicitent; mais à qui particulièrement s'adresse cette menace artificieuse? Peut-être veut-il démontrer par insinuation à l'Angleterre qu'il est en situation de lui créer en Orient des difficultés redoutables et en imposer de cette façon à la diplomatie britannique? Celle-ci ne s'y laissera pas prendre ni personne au monde, mais toujours est-il que l'attitude de M. de Bismarck à Saint-Petersbourg est singulière.

Le Mémorial diplomatique publie dans son dernier numéro quelques informations plus précises sur les négociations auxquelles on prend si fort à cœur de nous faire croire. D'après cette feuille, les deux souverains et leurs chanceliers auraient abordés dans leurs entretiens les affaires d'Orient et même celles d'Occident. Un accord décisif aurait été établi sur l'attitude à prendre à Constantinople. Le Mémorial ajoute que les conditions de cet accord sont identiques à celles qui ont déjà été débattues entre la Prusse et l'Autriche et adoptées par ces deux puissances. Les trois empereurs n'auraient en conséquence plus qu'une seule et même politique.

ais ni le concert retentissant des journaux officieux de Berlin, ni les révélations du Mémorial, ni les indiscrétions calculées de M. de Bismarck lui-même ne réussiront à nous effrayer sur les résultats des conversations échangées à Saint-Petersbourg. Il en est de la triple alliance comme de la « fusion » des intérêts des Bourbons, des d'Orléans et des Bonaparte : elle est forcément réduite à rester à l'état de velleités vagues et à n'être qu'un échange de politesses sans but, elle est sans conséquence.

De grands efforts sont faits en outre pour attirer le roi d'Italie dans le système: Victor-Emmanuel serait un des satellites du triple soleil qu'on essaye de hisser sur notre horizon politique. Son voyage à Vienne est aujourd'hui regardé comme plus que probable. L'Opinion, journal officieux et jousisant d'une grande autorité en parle comme d'un fait presque certain de ce commentaire la portée. Dans un article de mercredi dernier, cette feuille avoue que « ce voyage aurait un caractère hautement politique », et qu'il serait puéril « de chercher à en cacher ou à atténuer l'importance pour les relations de l'Italie avec les puissances septentrionales. » Faisant allusion sans doute à la France, l'Opinion déclare plus loin que l'Italie « n'est d'ailleurs mue par aucune pensée d'antipathie ou de soupçon à l'égard des autres Etats. »

Ce quatrième allié heureusement n'apporte aux trois autres aucun élément d'action. Avec ou sans son concours, leur impuissance à rien entreprendre reste la même. En cherchant à faire considérer son adhésion comme une force nouvelle ajoutée aux résolutions qu'ils affectent d'avoir prises ensemble, ils veulent trop prouver et ne prouvent rien.

COURRIER DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Lyon.)

12 mai 1873.

Les élections d'hier peuvent se résumer ainsi : tout le monde l'emporte excepté le gouvernement et l'Assemblée; et si l'on veut joindre dans la même formule les élections du 27 avril et celles du 11 mai, on peut dire que tout le monde triomphe excepté le gouvernement. Ce résultat est extrêmement grave et doit faire réfléchir M. Thiers : on dira qu'il n'y a pas eu cette fois, comme au 27 avril, de candidats favorables à sa politique; mais cette absence de candidats équivaut à un échec, car elle est un aveu d'impuissance, l'impuissance du parti républicain modéré tout entier.

Nulle part cette fâcheuse situation n'a été plus évidente qu'à Lyon et je comprends fort bien pour ma part la répugnance que les électeurs réfléchis de votre ville témoignent pour un scrutin où ils sont sûrs d'être battus : n'est-il pas clair qu'au fond l'opinion moyenne a la majorité dans notre pays et que si le radicalisme triomphe, c'est parce qu'il est une opinion de combat avec laquelle un certain nombre de modérés ont fait une campagne de circonstance?

Le courant auquel nous assistons à toute la force, toute la brutalité et tout l'aveuglement d'un torrent. La masse électorale suit ses yeux fermés tout ce qui va contre l'Assemblée et contre le gouvernement, en tant qu'il ménage l'Assemblée. Il n'est pas jusqu'à l'élection de la Charente-inférieure qui ne soit un avertissement aux conservateurs : le candidat républicain est vaincu, non par un candidat de droite, non par un candidat centriste, mais par un bonapartiste di prino cartello, par un préfet à poigne de l'empire. Quand on veut faire de la réaction quel que part, c'est un bonapartiste que l'on prend. Qu'en pensent ces messieurs des Réservoirs et des Chevau-Légers? Ils ne veulent pas accepter la république conservatrice, on leur donne à choisir entre le radicalisme et le bonapartisme.

L'élection de la Haute-Vienne n'est pas moins instructive : ce département, considéré comme très conservateur, était presque sacrifié par les faiseurs de conjectures : on prévoyait le succès de M. Barthélemy Saint-Marc Girardin au moins autant que celui de M. Georges Périn : il y avait doute, et doute motivé. Or M. Périn a presque deux fois plus de voix que son concurrent, lequel est le fils du député à remplacer, lequel député avait un nom et une influence tout à fait considérables. M. Périn n'a d'autres titres que le caractère de sa candidature : il est élu sans difficulté, avec une sorte d'emportement. On aurait dû s'empêcher, pourvu qu'il fut bien entendu qu'on voulait contre l'Assemblée.

Les avertissements ne manquent donc pas; l'exagération même des derniers votes est vue plus nette du danger. Et que font les meneurs de la droite, que préparent les hostiles du centre droit? — Un ministère conservateur ou réactionnaire à tout prix, même au prix de M. Thiers! Ils ne voient pas que la seule menace de cette campagne irritée les électeurs les plus modérés au point de leur faire nommer des candidats extrêmes; ils ne voient pas que la république sage et libérale est de jour en jour plus absorbée par le radicalisme. Peut-être le voient-ils, peut-être même en sont-ils satisfaits, puisque la république de M. Thiers paie les frais de la guerre, mais est-ce que la monarchie en devient plus facile et faut-il vraiment tuer un pays pour lui apprendre à vivre?

Car enfin, nous ne devons pas nous payer de mots dans une question de vie ou de mort comme celle-là : enrayer le radicalisme, pour la droite, c'est faire exactement le contraire de ce que réclame en ce moment le suffrage universel, c'est marcher contre l'opinion, c'est escamoter cette opinion évidente et grandissante au nom de l'ordre, des principes sociaux, etc. C'est faire un coup d'Etat, car Louis-Napoléon Bonaparte prétendait bien aussi sauver la société; mais ce sauveur avait en mains le pouvoir exécutif et il profitait de toute l'impopularité de la Chambre. Il faudrait donc, pour refaire l'empire, que M. Thiers dispersât l'Assemblée par la force et offrit en

RECUILLETON DU JOURNAL DE LYON

Du 14 Mai 1873.

LE COLONEL RAMON

PAR Lucien BIARD

En temps normal, je travaillais la fenêtre ouverte. Que la lune vienne de la lune, des étoiles ou du rayonement du sol chialou d'outré mesure pendant le jour, les nuits, sous les tropiques, ne sont jamais complètement obscures. Que de fois, oubliant pour un instant mon mémoire, j'ai laissé mon regard errer et me perdre sur les montagnes boisées que je devais me soustraire de mon cabinet! Les arbres des sommités se découpaient d'une façon fantastique, et le vapeur blanc semblable à une frange d'argent. Comme aux nuées, l'imagination prête mille formes aux feuillages que le vent courbe, que la brise agite. Que d'espace perdu par mon esprit pendant ces minutes resplendissantes des bois vierges, je plus immenses, qui doivent renfermer tant de motifs de la nature et de ses délices! Le motif de la légende des migrations tolteques n'est un plus riche que mon souvenir d'un jour le centre mystérieux. Souvent, franchissant l'O-

céan d'un coup d'aile, ma pensée m'amenait à Paris, sous la coupole de l'Institut, où je me disposais à lire mon mémoire, enfin terminé, devant l'Académie des sciences, convoquée par son doyen. « Messieurs, » disais-je... et je n'allais pas plus loin; je me revois, par un caprice étrange, sur les bords du Rhin, où j'ai marché mes premiers pas. Pour m'arracher à cette rêverie de la patrie, il ne fallait rien moins qu'un coup de loudre comme celui qui embrasa un soir l'église de Saint-Jean-de-Dieu, et fonda les aurores de cuivre doré sur le front des images de saints, faisant une exception en faveur de saint Martin, dont il ne faudrait pas médire à Orizava. Un autre soir, ce fut le simple bourdonnement d'un insecte qui me ramena à la réalité, et je fis prisonnier cette belle Chrysis, aux élytres d'émeraude, à laquelle les savants d'Europe ont donné mon nom.

Or, lorsque les balles avaient ricoché sur les tuiles, frappé une des poutres du toit, et semé mes livres de menus débris de bois et de deux ou trois malheureux termes, j'avais brusquement relevé la tête et retenu mon haleine pour écouter. Que signifiaient ces détonations et ces projectiles? Etait-ce un signal, une surprise, une alerte, ou simplement les coups de fusil maladroits de quelques soldats ivres? Plus rien; dans un coin de ma chambre, un grillon appelle sa dame, sans se préoccuper des discours humains; au dehors la voix mélancolique d'un crieur de nuit répète l'heure. Un peu rassuré, je jugeai néanmoins prudent de changer de place et de m'établir dans une encoignure. Les balles perdues sont plus à redouter qu'on ne saurait le croire : au Mexique, elles tuent plus d'habitants innocents que de soldats, et ce n'est pas la faute du hasard, si je suis encore vivant.

On connaît mal les termites d'Amérique. Smeathman, il y a près d'un siècle, a décrit les espèces d'Afrique, et son ouvrage fait encore autorité. M. de Quatrefages, dans ses

études sur la colonie de ces insectes qui a pris possession de la Rochelle, n'a éclairé qu'un côté de leur histoire. Les névroptères panipennes qui venaient de tomber sur mes livres appartenaient à une famille non décrite, et ne semblaient pas étourdis le moins du monde par leur formidable chute.

Un d'eux, sur lequel je concentrai mon attention, décrivit d'abord une succession de cercles; puis, remontant vers le haut de la page, il parut hésiter, ouvrit et ferma ses mandibules, et recendit avec la lenteur de quelqu'un qui cherche la solution d'un problème. Vers le tiers du livre, le promoteur s'arrêta et suivit tout à coup le sens des lignes. La rainure profonde qui séparait la page 211 de la page 210 le surprit d'une façon visible; il rebroussa chemin à la hâte. Ce contrariait sa marche pour l'y ramener; même manœuvre que la première fois.

Je saisis ma plume afin de prendre note de ce fait, dont l'importance sera comprise des gens qui s'occupent de science et en particulier d'entomologie. Avec ce soin scrupuleux qui explique la faveur avec laquelle les académiciens accueillent mes mémoires, je voulus recommencer l'épreuve. Si le termitte rétrogradait une troisième fois, une observation curieuse était irrégulièrement acquise à leur histoire. Voilà l'innocente tête en marche, je l'observe avec émotion; franchira-t-elle?...

Une terrible fusillade éclata; je me levai et me précipitai d'un bond près de la muraille. Les balles sillent, un coup de canon retentit, les vitres des croisées vibrent. Un quart d'heure s'écoula sans que le vacarme cesse, — un siècle lorsqu'on est passif. Les clairons sonnent; encore des cris, plus rapprochés cette fois. Les chevaux passent au galop. La ville est-elle prise? J'éteins ma lanterne; il ne faut pas offrir de point de mire à l'ennemi, et je m'aperçois avec stupefaction qu'il fait jour. Enhardi par la vue d'un rayon de soleil, j'ouvre ma fenêtre; les détonations

leur traditions, gardaient le souvenir d'un déluge, et c'était une croyance parmi eux que le monde serait détruit de nouveau, mais par le feu. Torquemada, moine franciscain, cherche à établir que la Bible...

Quel vacarme, bon Dieu, et quelle incommode invention que la poudre! La fusillade ne cesse de retentir; une pièce de campagne tonne de temps à autre, et, de montagne en montagne, l'écho transmet le bruit en le grossissant. Orizava est située au milieu d'une riante vallée; dans tous les sens des coteaux fleuris et des sommets couronnés de bois. Entre chaque échancre un nouveau sommet que l'éloignement rend vaporeux, puis le volcan couvert de neige qui semble se pencher pour voir courir dans la plaine les mille sources qui s'échappent de ses flancs. Masses calcaires que ces montagnes entassées, criblées de grottes par conséquent, et que ces vides rendent sonores. Les Indiens logés entre ces pics lointains, inaccessibles pour tout autre pied que le leur, comencent un par un les coups de fusil qui retentissent dans la ville; les détonations de la pièce de campagne, si les lois de l'acoustique ne sont pas fausses, doivent ressembler au roulement prolongé du tonnerre. Du temps des Tolteques...

Un cheval s'arrête brusquement sous mes fenêtres; on frappe à ma porte à coups redoublés; quelle impatience, bon Dieu!

— Qui est là? m'écriai-je. — Ouvrez, docteur, ouvrez. — Donnez-moi le temps, que diable! En aucun pays, à ma connaissance, les portes ne s'ouvrent avant qu'on ait frappé. D'ailleurs, j'y songe, qui êtes-vous? — Diego Peralta, et j'ai besoin de votre savoir pour l'extraction d'une balle qui vient de se loger dans le ventre de mon capitaine; il y a danger de mort, docteur; hâtez-vous, ou je défonce votre porte. — Ma maison, dis-je, tout en détachant la chaîne de fer qui servait de renfort à ma ser-

rière, est celle d'un citoyen étranger, d'un Français, d'un médecin.

Et c'est à ce double titre que je viens vous requérir; le sang coule, sénar, et nos chirurgiens ont perdu la tête; ouvrez, au nom du Dieu puissant!

La chaîne tombe, et je me trouve en face d'un sous-lieutenant de ma connaissance. La lumière de la lampe éclaire son visage pâle, ému; ses yeux noirs brillent d'un éclat fiévreux.

Montez en croupe, il n'y a pas une minute à perdre, me crie-t-il.

— Donnez-moi le temps au moins de prendre ma trousse.

— Inutile, docteur; ce ne sont pas les instruments qui manquent à nos chirurgiens. — Mon chapeau! — La nuit est tiède, je vous prêterai le mien.

Nous avançons, dis-je en me hissant avec effort sur la croupe du cheval de mon interlocuteur, que cette nouvelle méthode de se battre de nuit est fort désagréable; on ne saura bientôt plus à quelle heure se livrer à l'étude...

(La suite à demain.)

suite la couronne à un prince comte pour son hostilité contre cette même Assemblée? — En est-il de pareils? — Et n'en voit-on pas...

Quant aux coups d'Etat parlementaires à la manière de la Convention, ils avaient l'appui de la masse à Paris et la complicité des populations de presque toute la France...

Il suffit d'épurer le suffrage universel et d'avoir de bons préfets, dira-t-on. Voyons un peu: le département de la Haute-Vienne donne plus de 15,000 voix de majorité à M. Georges Périn...

Ce projet, une fois adopté, devra servir de règle à tout le parti. Les membres de cette commission sont: MM. Amédée Lefèvre-Pontalis, Baragnon, Pradié, Babie, duc de Broglie et le général Changarnier...

Cette dernière nomination prouve à elle seule ce que peut être cette commission et dans quel esprit seront conçues ses résolutions. Il faut attendre pourtant avant de se former une opinion sur son importance pratique.

Est-elle sérieuse et sera-t-elle acceptée par tout le parti, ou n'est-ce que l'expression irréfléchie d'un mouvement de mauvaise humeur? C'est ce qu'on saura par la suite. Pour le moment et par avance, il est difficile de comprendre que des hommes politiques tels que MM. Babie et le duc de Broglie se soient laissé entraîner dans une commission extraparlamentaire avec MM. Amédée Pontalis, Pradié, Baragnon...

La perspicacité et la constance politiques de l'honorable général ne sont pas ce qu'il y a de mieux démontré. Sa réputation militaire a été faite en un jour et il lui survit. En réalité, quoiqu'il soit l'adversaire acharné, le rival même du prince Louis-Napoléon, président de la République, bien que le défenseur légal de l'Assemblée nationale, qui avait rompu avec ses mains la protection de ses droits et l'élévation des forces militaires, non-seulement il n'a pas préparé le coup d'Etat dont il avait les preuves sous les yeux, mais on se rappelle avec quelle célérité il vint annoncer à la Chambre ses fameuses paroles: « Mandataires du peuple, vous pouvez délibérer en paix. »

Ce qui ne l'empêcha pas de se trouver égaré à Mazas quelques jours après. Il était depuis dans la retraite la plus digne et la plus absolue, tout en poursuivant l'empire et l'empereur de ses violences excessives. Il finit pourtant par se présenter chez cet empereur qu'il avait tant persécuté, fut un de ses commensaux assidus, même après avoir sollicité le commandement en chef d'un corps d'armée qui ne lui fut jamais donné.

On sait avec quelle habileté, après la guerre, il réussit du chef du pouvoir exécutif, de l'honorable M. Thiers, la grand'croix de la Légion d'honneur, parce qu'il prétendait au titre de maréchal et comment, sur l'observation qui lui fut faite que la République ne pouvait pas nommer de nouveaux maréchaux, il se tourna quelques jours avec violence contre M. Thiers et alla jusqu'à lancer en pleine Assemblée contre lui ces mots de « ambition sénile », qui lui étaient pourtant bien plus applicables et qui n'ont pas été oubliés.

Tout cela ne démontre pas une grande constance dans les opinions, ni une grande prévoyance politique et tout cela est bien connu. Si donc il est vrai, comme on l'assure, que le petit énéide dont il s'agit ait été pris pour base de ses résolutions le renversement de M. Thiers, on comprend aisément que le général Changarnier le prêche; mais on peut s'étonner à bon droit que MM. de Broglie et Babie en fassent partie.

La réaction a provoqué l'action. Si la première se perpétue et s'accroît, la seconde redoublera de force et de violence. En présence de cet état de choses si bien constaté, il ne reste, nous le répétons, pour tous les esprits sages que de veiller pas la passion et qui savent réfléchir de sang-froid, que deux voies à suivre: ou bien comprimer énergiquement si l'on est sûr de pouvoir mettre de son côté toutes les chances de succès, ou bien déprimer, au contraire, ouvrir une souppe de stérilité en donnant satisfaction à ceux, parmi tous les griefs dont ces élections ont l'expression éloquent, qui peuvent être légitimes et qui ont donné cette manifestation si vive et si énergique que l'on n'aurait pas eue sans cela.

Peut-on adopter la première voie, et, en l'adoptant, est-on sûr de réussir? Peut-être! Dans ce cas, qu'on l'adopte. Mais si on n'a pas pour réussir 90 chances pour 100, qu'on se garde bien de l'adopter, car ce serait alors provoquer de gâtes de tout les plus terribles, peut-être les plus sanglantes représailles. Cette garantie de succès, ceux qui demandent à grands cris la compression, à notre avis, n'ont pas et ne peuvent pas l'avoir. Il est facile de proclamer une politique de combat; il ne serait peut-être pas impossible, non plus, de former un gouvernement en conséquence. Mais, après? Et les moyens de traduire cette politique en pratique et de la faire triompher, les avez-vous?

Je vous défie de me prouver que vous les avez, et je vous prouve, moi, que vous ne les avez pas. Mes-voies sûrs d'abord que l'armée vous obéira, quelle suivra le général réactionnaire que vous lui aurez donné pour chef, alors qu'il s'agira d'appuyer par la force vos décisions anti-populaires; alors qu'elle verra la plupart des généraux qui lui sont sympathiques et qui la commandent maintenant, donner leur démission? Mettez-vous, en lui donnant l'ordre de marcher contre ses frères, sa jeune discipline à l'épreuve? Vous ne vous y résoudrez pas, et pourtant, une fois entrés dans la voie de la compression, toute hésitation de votre part, vous perdrez et avec vous tout autre gouvernement qui ne serait pas celui de la démagogie. Et ne dites pas que vous n'aurez pas besoin d'appeler à la force, vous y serez contraints. Comment, en effet, empêcheriez-vous que les élections partielles et les élections générales ne se prononcent pas de plus en plus dans le sens radical aussi longtemps que vous aurez contre vous le nombre, c'est-à-dire, le suffrage universel? Vous serez donc obligés de commencer non pas seulement par le régulariser, non pas même par le modifier et le restreindre, mais par le supprimer, ou tout au moins le remplacer par l'ancien cens. Mais le jour où vous ferez cela, vous aurez déclenché la guerre civile, et vous venez de voir que ce jour-là vous aurez le dessous et, ce qui est bien plus grave, que vous aurez rendu impossible tout gouvernement régulier et sage. Votre politique de combat n'est autre chose, comme vous le voyez, que le triomphe à jour fixe du gouvernement des radicaux, si ce n'est de la démagogie.

Voilà donc où nous meneraient les vœux que de jeunes fanatiques ou des simples, réunis samedi chez M. Anisson-Duperron, après la séance de la commission de permanence, paraissent avoir émis. On sait que cette commission se réunit pour la forme, en partie parce qu'elle n'était pas en nombre, en partie parce qu'elle n'avait rien à décider.

L'un des chefs du parti législatif, M. de La Rochefoucauld-Bisaccia, était parti pour Venise, où il était allé, dit-on, prendre le mot d'ordre du comte de Chambord. — Toute la séance s'est donc passée en conversations. La seule décision prise a été de statuer qu'il n'y aurait plus de séance de la commission, sauf des cas imprévus, jusqu'à la rentrée de la Chambre.

On sait aussi que plusieurs membres de la commission se sont réunis avec d'autres membres des différentes fractions de la droite dans le onzième bureau de la Chambre, où a été agitée la question de savoir quelle attitude il convenait de prendre dès la rentrée de l'Assemblée. Les avis ayant été très partagés, on s'est séparé sans rien conclure. Mais de retour à Paris, certains de ces membres ont écrit réu-

nissant une seconde fois chez M. Anisson-Duperron, et la même question a été de nouveau discutée. De ces discussions, agitées en sens divers, est résultée la nomination d'une commission de six membres, laquelle se trouve chargée de préparer un projet de solution sur ladite question, et, entre autres, si l'on devra interpellier le gouvernement dès la rentrée ou attendre, pour lui livrer bataille, la présentation des lois organiques.

Le projet, une fois adopté, devra servir de règle à tout le parti. Les membres de cette commission sont: MM. Amédée Lefèvre-Pontalis, Baragnon, Pradié, Babie, duc de Broglie et le général Changarnier, président de la commission.

Cette dernière nomination prouve à elle seule ce que peut être cette commission et dans quel esprit seront conçues ses résolutions. Il faut attendre pourtant avant de se former une opinion sur son importance pratique.

Est-elle sérieuse et sera-t-elle acceptée par tout le parti, ou n'est-ce que l'expression irréfléchie d'un mouvement de mauvaise humeur? C'est ce qu'on saura par la suite. Pour le moment et par avance, il est difficile de comprendre que des hommes politiques tels que MM. Babie et le duc de Broglie se soient laissé entraîner dans une commission extraparlamentaire avec MM. Amédée Pontalis, Pradié, Baragnon...

La perspicacité et la constance politiques de l'honorable général ne sont pas ce qu'il y a de mieux démontré. Sa réputation militaire a été faite en un jour et il lui survit. En réalité, quoiqu'il soit l'adversaire acharné, le rival même du prince Louis-Napoléon, président de la République, bien que le défenseur légal de l'Assemblée nationale, qui avait rompu avec ses mains la protection de ses droits et l'élévation des forces militaires, non-seulement il n'a pas préparé le coup d'Etat dont il avait les preuves sous les yeux, mais on se rappelle avec quelle célérité il vint annoncer à la Chambre ses fameuses paroles: « Mandataires du peuple, vous pouvez délibérer en paix. »

Ce qui ne l'empêcha pas de se trouver égaré à Mazas quelques jours après. Il était depuis dans la retraite la plus digne et la plus absolue, tout en poursuivant l'empire et l'empereur de ses violences excessives. Il finit pourtant par se présenter chez cet empereur qu'il avait tant persécuté, fut un de ses commensaux assidus, même après avoir sollicité le commandement en chef d'un corps d'armée qui ne lui fut jamais donné.

On sait avec quelle habileté, après la guerre, il réussit du chef du pouvoir exécutif, de l'honorable M. Thiers, la grand'croix de la Légion d'honneur, parce qu'il prétendait au titre de maréchal et comment, sur l'observation qui lui fut faite que la République ne pouvait pas nommer de nouveaux maréchaux, il se tourna quelques jours avec violence contre M. Thiers et alla jusqu'à lancer en pleine Assemblée contre lui ces mots de « ambition sénile », qui lui étaient pourtant bien plus applicables et qui n'ont pas été oubliés.

Tout cela ne démontre pas une grande constance dans les opinions, ni une grande prévoyance politique et tout cela est bien connu. Si donc il est vrai, comme on l'assure, que le petit énéide dont il s'agit ait été pris pour base de ses résolutions le renversement de M. Thiers, on comprend aisément que le général Changarnier le prêche; mais on peut s'étonner à bon droit que MM. de Broglie et Babie en fassent partie.

La réaction a provoqué l'action. Si la première se perpétue et s'accroît, la seconde redoublera de force et de violence. En présence de cet état de choses si bien constaté, il ne reste, nous le répétons, pour tous les esprits sages que de veiller pas la passion et qui savent réfléchir de sang-froid, que deux voies à suivre: ou bien comprimer énergiquement si l'on est sûr de pouvoir mettre de son côté toutes les chances de succès, ou bien déprimer, au contraire, ouvrir une souppe de stérilité en donnant satisfaction à ceux, parmi tous les griefs dont ces élections ont l'expression éloquent, qui peuvent être légitimes et qui ont donné cette manifestation si vive et si énergique que l'on n'aurait pas eue sans cela.

Peut-on adopter la première voie, et, en l'adoptant, est-on sûr de réussir? Peut-être! Dans ce cas, qu'on l'adopte. Mais si on n'a pas pour réussir 90 chances pour 100, qu'on se garde bien de l'adopter, car ce serait alors provoquer de gâtes de tout les plus terribles, peut-être les plus sanglantes représailles. Cette garantie de succès, ceux qui demandent à grands cris la compression, à notre avis, n'ont pas et ne peuvent pas l'avoir. Il est facile de proclamer une politique de combat; il ne serait peut-être pas impossible, non plus, de former un gouvernement en conséquence. Mais, après? Et les moyens de traduire cette politique en pratique et de la faire triompher, les avez-vous?

Je vous défie de me prouver que vous les avez, et je vous prouve, moi, que vous ne les avez pas. Mes-voies sûrs d'abord que l'armée vous obéira, quelle suivra le général réactionnaire que vous lui aurez donné pour chef, alors qu'il s'agira d'appuyer par la force vos décisions anti-populaires; alors qu'elle verra la plupart des généraux qui lui sont sympathiques et qui la commandent maintenant, donner leur démission? Mettez-vous, en lui donnant l'ordre de marcher contre ses frères, sa jeune discipline à l'épreuve? Vous ne vous y résoudrez pas, et pourtant, une fois entrés dans la voie de la compression, toute hésitation de votre part, vous perdrez et avec vous tout autre gouvernement qui ne serait pas celui de la démagogie. Et ne dites pas que vous n'aurez pas besoin d'appeler à la force, vous y serez contraints. Comment, en effet, empêcheriez-vous que les élections partielles et les élections générales ne se prononcent pas de plus en plus dans le sens radical aussi longtemps que vous aurez contre vous le nombre, c'est-à-dire, le suffrage universel? Vous serez donc obligés de commencer non pas seulement par le régulariser, non pas même par le modifier et le restreindre, mais par le supprimer, ou tout au moins le remplacer par l'ancien cens. Mais le jour où vous ferez cela, vous aurez déclenché la guerre civile, et vous venez de voir que ce jour-là vous aurez le dessous et, ce qui est bien plus grave, que vous aurez rendu impossible tout gouvernement régulier et sage. Votre politique de combat n'est autre chose, comme vous le voyez, que le triomphe à jour fixe du gouvernement des radicaux, si ce n'est de la démagogie.

Voilà donc où nous meneraient les vœux que de jeunes fanatiques ou des simples, réunis samedi chez M. Anisson-Duperron, après la séance de la commission de permanence, paraissent avoir émis. On sait que cette commission se réunit pour la forme, en partie parce qu'elle n'était pas en nombre, en partie parce qu'elle n'avait rien à décider.

L'un des chefs du parti législatif, M. de La Rochefoucauld-Bisaccia, était parti pour Venise, où il était allé, dit-on, prendre le mot d'ordre du comte de Chambord. — Toute la séance s'est donc passée en conversations. La seule décision prise a été de statuer qu'il n'y aurait plus de séance de la commission, sauf des cas imprévus, jusqu'à la rentrée de la Chambre.

On sait aussi que plusieurs membres de la commission se sont réunis avec d'autres membres des différentes fractions de la droite dans le onzième bureau de la Chambre, où a été agitée la question de savoir quelle attitude il convenait de prendre dès la rentrée de l'Assemblée. Les avis ayant été très partagés, on s'est séparé sans rien conclure. Mais de retour à Paris, certains de ces membres ont écrit réu-

Voici les faits exacts: « Un déserteur allemand travaillait depuis plusieurs mois dans une usine de Beaucourt. Pour une raison ou pour une autre, il est dénoncé aux Prussiens. L'auditeur au conseil de guerre, dont vous avez vu le portrait fort exact et que j'ai cherché de peindre en disant cela, malgré ses appointements énormes, il est criblé de dettes, fut envoyé à Beaucourt pour empocher le fugitif.

« Il était escorté par vingt dragons; mais par un luxe de précaution germanique et pour mieux surprendre son homme, il endossa la blouse bleue et se déguisa en bon campagnard. Ses dragons demeurèrent à l'entrée de la petite ville; ils avaient ordre d'attendre un coup de revolver qui devait être le signal.

« Ce comédien militaire se dirigea d'un pas léger vers la maison qu'on lui avait indiquée: son domestique le suivait, costumé comme lui.

« Il entra dans la maison et y rencontra face à face le malheureux qu'il venait prendre. L'autre, placé dans le cas de légitime défense, lutta de mieux qu'il put; ou se prit au collet; l'auditeur ne fut pas le plus fort; il tomba sur les deux épaules, tandis que le déserteur, gagnait le large. Notre officier le poursuivit, saisit son revolver et envoya deux balles qui couchèrent le fuyard sur le pavé.

« Ce petit drame s'était accompli en deux ou trois minutes; toutefois les voisins avaient eu le temps d'accourir. Lorsqu'ils virent un homme assis en pleine rue par une sorte de voyou rural, en blouse, qu'aucun signe extérieur ne désignait comme un haut officier prussien, ils prirent fait et cause pour le victime, tombèrent sur le meurtrier et le roulement de coups, tandis que deux ou trois personnes charitables emportaient le déserteur et le couchèrent en lieu sûr.

« Le hasard a voulu que ce jour-là précisément les gendarmes du canton, au nombre de vingt-cinq, fussent réunis à Beaucourt pour la revue du capitaine. Aux coups de pistolet, notre loyal officier accourut avec ses hommes; il arriva juste au moment où la foule exaspérée allait étrangler l'auditeur en blouse; il l'arrêcha des mains de la population; ce ne fut pas sans peine.

« Les dragons allemands n'avaient rien entendu; il fallut que le domestique déguisé allât leur demander main-forte. Évidemment, si notre capitaine ne les eût devancés en courant au secours de l'auditeur, ils l'auraient trouvé en morceaux.

« Furiex (les soldats prussiens sont toujours furiex, même à jeun), ils menacèrent la foule de leurs armes. La foule ne se fit pas prier pour leur lancer des pierres, des débris et tout ce qui lui tomba sous la main. Là encore, la gendarmerie française s'interposa à la foule avec une énergie méritoire, pour empêcher l'effusion du sang.

« Quand les dragons prussiens se virent hors de danger, ils retrouvèrent par enchanement leur intrépidité naturelle. Ils fouillèrent toutes les maisons une à une et cherchèrent le déserteur de leur invincible amour jusque dans les têts à porcs. Mais l'homme était à fabri.

« L'auditeur rossé et sa suite plus ou moins lapidés rentrent bréchouilles à Belfort. Le chef se plaint amèrement au gouverneur, qui plus amèrement encore se plaint à l'administrateur français. On fait savoir à notre infortuné Lebleu que, s'il ne livre les coupables, on occupera militairement Beaucourt.

« M. Lebleu, préfet de cette sous-préfecture, était fort mari d'une affaire où les Prussiens avaient tout le tort et lui tout le danger.

« Il se rend à Beaucourt, rassemble les habitants, les ouvriers surtout, les harangue de son mieux, et obtient la promesse formelle que si le lendemain la ville est occupée par un ennemi, il n'y aura pas de coups de feu.

« En effet, lorsque l'auditeur, à la tête de deux compagnies et de six pièces de canon, vint procéder à son entrée, un silence de mort régna dans tout Beaucourt. Tous les volets étaient fermés, il n'y avait pas un enfant, pas même un roquet dans les rues: ce vainqueur a pu croire qu'il envahissait Herculanium ou Pompéi.

« Les soldats occupèrent les maisons qui leur étaient assignées d'avance par leurs billets de logement: ils y trouvèrent des automatés.

« L'enquête ne traîna pas en longueur, grâce au bon sens patriotique du maire de Beaucourt.

« Il sut faire comprendre à M. l'auditeur que s'il était venu en uniforme et s'il était adressé directement aux autorités, au lieu d'opérer lui-même, il aurait obtenu plus de succès et moins de horions; qu'il avait été imprudent, pour ne pas dire sot; que sa malice, sa blouse et son revolver lui avaient fait grand tort, et que s'il avait joué le rôle invraisemblable d'un conquérant rossé, il ne pouvait s'en prendre qu'à lui-même: trop heureux de sortir vivant de cette ridicule échauffourée!

« Le héros se rendit après quelques grimaces aux excellentes raisons du maire. On convint de rédiger deux rapports parallèles, qui, sans révéler les faits accomplis, leur étaient tout caractère de gravité, et la petite armée d' invasion évacua Beaucourt le lendemain sans tambour ni trompette.

« Quant au déserteur, il avait été transporté dans une hotte à l'horizontale par un brave homme de Beaucourt. Il y est porteur de deux balles qu'il avait reçues dans le dos. C'est un Prussien de bonne sur la terre, mais il en reste assez. Dieu merci!

« On sait que les troupes du sultan d'Atschin qui viennent de faire essuyer à nos Hollandais une si humiliante défaite étaient organisées à l'européenne, et qu'elles devaient être commandées par un Européen. — On sait aujourd'hui le nom de ce général improvisé. C'est un Hollandais nommé W..., sa famille existe encore et habite Bois-le-Duc, pays qui a donné le jour à ce triste héros.

« W... s'est engagé il y a une vingtaine d'années; il a servi dans l'armée des Indes comme sous-officier, puis comme officier. Plus tard, il est passé au service de la France et a fait partie de la légion étrangère. Revenu en suite à Atschin, il est entré au service du sultan et a organisé son armée, qu'il commande aujourd'hui.

« En ce temps d'élections et de mandats plus ou moins impératifs, il n'est pas sans intérêt de reproduire le texte du mandat impératif imposé aux candidats par les républicains fédéraux de la Catalogne. Nous l'insérons sans commentaires:

« La Constitution statua: 1° que les droits individuels ne sont pas passibles de législation; 2° que les individus ne sont pas passibles de législation humaine, garantissant leur libre exercice d'une manière égale à tous les citoyens de la nation espagnole. 3° elle proclamera la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de sorte que, par suite de ce devoir d'indépendance est un droit et un devoir de tout citoyen, la Constitution ordonnera ce qu'il faudra pour qu'il soit laïque, gratuit et obligatoire dans tout le pays.

« L'organisation de la République sera sous la forme de confédération démocratique aux Etats souverains.

« La confédération aura à sa charge l'administration des intérêts généraux de l'Autonomie, des tarifs de douanes, chemins de fer, postes et télégraphes; la direction des travaux publics d'intérêt général, celle de l'armée et de la marine en temps de guerre, le règlement de leur organisation, en temps de paix, les relations internationales, diplomatiques et consulaires; les traités de commerce, etc. Elle pourra aussi déclarer la guerre, après approbation préalable par les Etats, signer les traités de paix, etc.

« Le souveraineté de la nation sera représentée par deux Chambres populaires dont la base sera la population et l'autre composée de délé-

gations de chacun des Etats? Cette dernière aura la mission spéciale de réviser les lois et de se constituer en haute cour quand il faudra juger les premiers magistrats de la nation. Elle entendra également les conflits légaux qui viendront à surgir entre les divers Etats.

« Le gouvernement se composera d'un conseil exécutif et jamais d'un président avec voix, attendu que le gouvernement ne peut pas intervenir au moyen de délégués dans les affaires intérieures de chaque Etat.

« Les Etats seraient se constituer, autant que possible, sur la base des anciennes provinces historiques de la nation et en se conformant aux principes démocratiques et à tout ce qui sera consacré dans la Constitution fédérale. Ils pourront librement constituer en ce qui touche leur gouvernement et leur régime intérieur.

« Les Constitutions réviseront les constitutions particulières des Etats, en tant qu'elles affectent les intérêts généraux ou ceux de quelque autre Etat de la Confédération.

« La constitution fédérale, à son tour, sera révisée par les congrès des Etats et approuvée en plénitude par les citoyens de la Confédération et dans le cas où cela n'aurait pas lieu, il sera convoqué de nouvelles Constitutions pour la Confédération.

« On assure que des instructions formelles ont été envoyées au consul de Frauce à Zanzibar, pour qu'il appuie auprès du sultan les démarches de l'envoyé anglais sir Barthe Frere, tendant à empêcher la traite des esclaves.

« Nous avons annoncé les opérations faites le 6 mai, dans le laboratoire de l'Ecole normale et sous la direction de M. Sainte-Claire Deville, pour la confection des premiers mètres internationaux, en présence du président de la République, des ministres de l'Instruction publique, de la guerre et du commerce, des membres de la commission internationale et de l'administration de l'Ecole. L'alliage de platine et d'iridium, dont ces mètres doivent être formés, a été fondé et coulé, dit le Journal officiel, de la manière suivante:

« Le métal, du poids de 10 kilogrammes, a été introduit successivement, sous formes de barres, dans un creuset de carbonate de chaux dont le couvercle laissait passer la tige du chalumeau à mélange de gaz d'éclairage et d'oxygène construit par M. Sainte-Claire Deville. La température pour cette fusion est d'environ 2,200 degrés. L'opération a duré une heure.

« Il a été procédé ensuite à la coulée de la masse fondue dans une lingotière en chaux vive, et l'on a pu se faire une idée de la chaleur de ce peu masse par l'éclatante lumière qu'elle émettait et par l'intensité des phénomènes de catéfaction auxquels elle donnait lieu.

« Pour montrer mieux encore la haute température qui peut être obtenue par cette méthode, M. Sainte-Claire Deville a fondu environ trois cents grammes d'iridium pur. Ce métal, congénère du platine, n'est en fusion qu'à 2,500 degrés environ. C'est la chaleur la plus forte que l'on ait produite jusqu'ici. Les gaz employés étaient l'hydrogène pur et l'oxygène. Une fois éteint l'ordinaire, plongée dans la flamme qui jaillissait par l'ouverture du creuset, a fondu instantanément en jetant des gerbes lumineuses.

« Le troisième conseil de guerre vient de condamner à mort Théophile Gottfried Dampier, militaire, convaincu de désertion et de participation aux conjurés de la Commune.

« De récentes instructions ministérielles fixent au 15 octobre prochain la complète évacuation du bague de Toulon.

« En conséquence, quatre navires viennent d'être affectés à cette évacuation. C'est d'abord la frégate à voiles la *Virginie*, qui remplacera la *Guerrière*. Le départ de cette frégate, attendue prochainement en France, aura lieu le 20 août courant.

« Deux autres frégates, la *Sybillle* et la *Néride*, qui doivent amener de Brest à Toulon, dès leur retour de la Nouvelle-Calédonie, le personnel du pénitencier l'*Yverca*, repartiront, dans le mois de juin, avec des convois de forçats.

« On pense que le quatrième navire destiné à être affecté à l'évacuation du bague sera probablement la frégate l'*Aesle*, qui termine en ce moment un voyage de circumnavigation autour du monde.

« A moins de modifications imprévues, tels sont les bâtiments que le ministre de la marine a désignés pour transporter au Nouvelle-Calédonie les derniers forçats internés à Toulon.

« L'agence Havas communiquait hier soir à la presse française le télégramme suivant: Londres, 12 mai. — Un télégramme de Vienne, en date du 10 mai, porte: « Une lettre de Berlin assure que pendant la grande revue passée à St-Petersbourg, un prêtre aurait tiré un coup de feu sur l'empereur Guillaume tout le casque aurait été traversé par une balle, laquelle aurait été aussitôt blessé un officier.

« C'est cette dépêche de Londres, expédiée d'après un télégramme de Vienne résumant une lettre de Berlin où la nouvelle est arrivée de Saint-Petersbourg, que la même agence dément ce matin.

« On sait que les troupes du sultan d'Atschin qui viennent de faire essuyer à nos Hollandais une si humiliante défaite étaient organisées à l'européenne, et qu'elles devaient être commandées par un Européen. — On sait aujourd'hui le nom de ce général improvisé. C'est un Hollandais nommé W..., sa famille existe encore et habite Bois-le-Duc, pays qui a donné le jour à ce triste héros.

« W... s'est engagé il y a une vingtaine d'années; il a servi dans l'armée des Indes comme sous-officier, puis comme officier. Plus tard, il est passé au service de la France et a fait partie de la légion étrangère. Revenu en suite à Atschin, il est entré au service du sultan et a organisé son armée, qu'il commande aujourd'hui.

« En ce temps d'élections et de mandats plus ou moins impératifs, il n'est pas sans intérêt de reproduire le texte du mandat impératif imposé aux candidats par les républicains fédéraux de la Catalogne. Nous l'insérons sans commentaires:

« La Constitution statua: 1° que les droits individuels ne sont pas passibles de législation; 2° que les individus ne sont pas passibles de législation humaine, garantissant leur libre exercice d'une manière égale à tous les citoyens de la nation espagnole. 3° elle proclamera la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de sorte que, par suite de ce devoir d'indépendance est un droit et un devoir de tout citoyen, la Constitution ordonnera ce qu'il faudra pour qu'il soit laïque, gratuit et obligatoire dans tout le pays.

« L'organisation de la République sera sous la forme de confédération démocratique aux Etats souverains.

« La confédération aura à sa charge l'administration des intérêts généraux de l'Autonomie, des tarifs de douanes, chemins de fer, postes et télégraphes; la direction des travaux publics d'intérêt général, celle de l'armée et de la marine en temps de guerre, le règlement de leur organisation, en temps de paix, les relations internationales, diplomatiques et consulaires; les traités de commerce, etc. Elle pourra aussi déclarer la guerre, après approbation préalable par les Etats, signer les traités de paix, etc.

« Le souveraineté de la nation sera représentée par deux Chambres populaires dont la base sera la population et l'autre composée de délé-

gations de chacun des Etats? Cette dernière aura la mission spéciale de réviser les lois et de se constituer en haute cour quand il faudra juger les premiers magistrats de la nation. Elle entendra également les conflits légaux qui viendront à surgir entre les divers Etats.

« Le gouvernement se composera d'un conseil exécutif et jamais d'un président avec voix, attendu que le gouvernement ne peut pas intervenir au moyen de délégués dans les affaires intérieures de chaque Etat.

« Les Etats seraient se constituer, autant que possible, sur la base des anciennes provinces historiques de la nation et en se conformant aux principes démocratiques et à tout ce qui sera consacré dans la Constitution fédérale. Ils pourront librement constituer en ce qui touche leur gouvernement et leur régime intérieur.

« Les Constitutions réviseront les constitutions particulières des Etats, en tant qu'elles affectent les intérêts généraux ou ceux de quelque autre Etat de la Confédération.

« La constitution fédérale, à son tour, sera révisée par les congrès des Etats et approuvée en plénitude par les citoyens de la Confédération et dans le cas où cela n'aurait pas lieu, il sera convoqué de nouvelles Constitutions pour la Confédération.

« On assure que des instructions formelles ont été envoyées au consul de France à Zanzibar, pour qu'il appuie auprès du sultan les démarches de l'envoyé anglais sir Barthe Frere, tendant à empêcher la traite des esclaves.

« Nous avons annoncé les opérations faites le 6 mai, dans le laboratoire de l'Ecole normale et sous la direction de M. Sainte-Claire Deville, pour la confection des premiers mètres internationaux, en présence du président de la République, des ministres de l'Instruction publique, de la guerre et du commerce, des membres de la commission internationale et de l'administration de l'Ecole. L'alliage de platine et d'iridium, dont ces mètres doivent être formés, a été fondé et coulé, dit le Journal officiel, de la manière suivante:

« Le métal, du poids de 10 kilogrammes, a été introduit successivement, sous formes de barres, dans un creuset de carbonate de chaux dont le couvercle laissait passer la tige du chalumeau à mélange de gaz d'éclairage et d'oxygène construit par M. Sainte-Claire Deville. La température pour cette fusion est d'environ 2,200 degrés. L'opération a duré une heure.

« Il a été procédé ensuite à la coulée de la masse fondue dans une lingotière en chaux vive, et l'on a pu se faire une idée de la chaleur de ce peu masse par l'éclatante lumière qu'elle émettait et par l'intensité des phénomènes de catéfaction auxquels elle donnait lieu.

« Pour montrer mieux encore la haute température qui peut être obtenue par cette méthode, M. Sainte-Claire Deville a fondu environ trois cents grammes d'iridium pur. Ce métal, congénère du platine, n'est en fusion qu'à 2,500 degrés environ. C'est la chaleur la plus forte que l'on ait produite jusqu'ici. Les gaz employés étaient l'hydrogène pur et l'oxygène. Une fois éteint l'ordinaire, plongée dans la flamme qui jaillissait par l'ouverture du creuset, a fondu instantanément en jetant des gerbes lumineuses.

« Le troisième conseil de guerre vient de condamner à mort Théophile Gottfried Dampier, militaire, convaincu de désertion et de participation aux conjurés de la Commune.

« De récentes instructions ministérielles fixent au 15 octobre prochain la complète évacuation du bague de Toulon.

« En conséquence, quatre navires viennent d'être affectés à cette évacuation. C'est d'abord la frégate à voiles la *Virginie*, qui remplacera la *Guerrière*. Le départ de cette frégate, attendue prochainement en France, aura lieu le 20 août courant.

« Deux autres frégates, la *Sybillle* et la *Néride*, qui doivent amener de Brest à Toulon, dès leur retour de la Nouvelle-Calédonie, le personnel du pénitencier l'*Yverca*, repartiront, dans le mois de juin, avec des convois de forçats.

« On pense que le quatrième navire destiné à être affecté à l'évacuation du bague sera probablement la frégate l'*Aesle*, qui termine en ce moment un voyage de circumnavigation autour du monde.

« A moins de modifications imprévues, tels sont les bâtiments que le ministre de la marine a désignés pour transporter au Nouvelle-Calédonie les derniers forçats internés à Toulon.

« L'agence Havas communiquait hier soir à la presse française le télégramme suivant: Londres, 12 mai. — Un télégramme de Vienne, en date du 10 mai, porte: « Une lettre de Berlin assure que pendant la grande revue passée à St-Petersbourg, un prêtre aurait tiré un coup de feu sur l'empereur Guillaume tout le casque aurait été traversé par une balle, laquelle aurait été aussitôt blessé un officier.

« C'est cette dépêche de Londres, expédiée d'après un télégramme de Vienne résumant une lettre de Berlin où la nouvelle est arrivée de Saint-Petersbourg, que la même agence dément ce matin.

« On sait que les troupes du sultan d'Atschin qui viennent de faire essuyer à nos Hollandais une si humiliante défaite étaient organisées à l'européenne, et qu'elles devaient être commandées par un Européen. — On sait aujourd'hui le nom de ce général improvisé. C'est un Hollandais nommé W..., sa famille existe encore et habite Bois-le-Duc, pays qui a donné le jour à ce triste héros.

« W... s'est engagé il y a une vingtaine d'années; il a servi dans l'armée des Indes comme sous-officier, puis comme officier. Plus tard, il est passé au service de la France et a fait partie de la légion étrangère. Revenu en suite à Atschin, il est entré au service du sultan et a organisé son armée, qu'il commande aujourd'hui.

« En ce temps d'élections et de mandats plus ou moins impératifs, il n'est pas sans intérêt de reproduire le texte du mandat impératif imposé aux candidats par les républicains fédéraux de la Catalogne. Nous l'insérons sans commentaires:

« La Constitution statua: 1° que les droits individuels ne sont pas passibles de législation; 2° que les individus ne sont pas passibles de législation humaine, garantissant leur libre exercice d'une manière égale à tous les citoyens de la nation espagnole. 3° elle proclamera la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de sorte que, par suite de ce devoir d'indépendance est un droit et un devoir de tout

moins abondant, mais il sera plus cher et sur- tout plus fait...

On peut affirmer que les vins sont très-ra- rement falsifiés à l'entrepôt; on n'y saisi d'or- dinaire que des vins tournés, entrés en souf- france par suite de voyage et de mauvaises conditions d'emmagasinement.

On travaille avec activité à la construction de la nouvelle église de la rue de Condé qui occupe l'emplacement des anciens ateliers de M. Combe et C^o, constructeurs-mécaniciens.

On remarque que cette année, grâce pen- sée à la gravité des événements politiques, les chiens enragés croissent, multiplient et se répandent d'une façon effrayante.

Les symptômes de la rage sont l'agitation anormale, la manie de tout déchirer, celle de porter ses pattes de chaque côté de ses yeux et de les remuer comme s'il avait dans les yeux un os qui le gêne.

On a constaté, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée...

On a constaté, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée...

On a constaté, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée...

On a constaté, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée...

On s'est beaucoup entretenu à Roanne, pen- dant cette semaine, du prétendu enlèvement d'une fille encore vivante, dans la commune de Vornay.

Nous avons des renseignements très-précis sur cette affaire. Les fossyeurs ont donné une alerte. C'est ce qui a été constaté par le maire appelé en toute hâte et M. le docteur Perrin qui se trouvait en ce moment au bourg de Vornay.

La plauche qui recouvrait le cercueil était très mince. Elle a fléchi sous le poids des premières pelletes de terre et on fléchissant a produit un bruit dans lequel les fossyeurs ont cru reconnaître un mouvement du cadavre. On ne saurait leur faire un reproche de leur sollicitude et de tous les soins qu'ils ont pris pour que la mort fût bien et dûment constatée.

Service de la Saône La Compagnie des Parisiens a l'honneur de prévenir le public qu'à dater du 15 mai ses départs auront lieu de Lyon les lundis, mer- credi et vendredi, à 7 heures du matin, et de Chalons les mardis, jeudi et samedi, à 7 heures du matin. Tous les dimanches, départs pour Mâcon à 7 heures du matin, retour de Mâcon à 3 heures du soir.

Santé à tous vendus sans médecine par le docteur J. Barry de Lyon. Les Revalscières Du Barry ont été vendus en détail par le docteur J. Barry de Lyon. Les Revalscières Du Barry ont été vendus en détail par le docteur J. Barry de Lyon.

On a constaté, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée...

On a constaté, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée...

On a constaté, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée...

On a constaté, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée...

Accessits: Jules Michel de Lyon; Louis Grand, de Lyon; Maurice Beltz, de Strasbourg; Martial Finette, de Lyon.

Petit collège de Saint-Rambert Division de grammaire cinquième Prix: Anthelme Rabellin, de Lyon; Paul Choisy, de Lyon.

Accessits: Étienne Josseland, de Lyon; Lucien Gallois, de Metz; Michel Desjardins, de Lyon; Fleury de Saint-Charles, de Lyon; Pierre Villard, de Lyon.

Accessits: Auguste Desserte, de Salins (Jura); Tony Gourde, de Lyon; Paul Renard, de Lyon; Henri Caillaud, de Saint-Georges-de-Renoins (Rhône); Joannès Caillaud, de St-Georges-de-Renoins (Rhône).

Accessits: Georges Galzy, d'Agde (Hérault); Noël Verney, de Lyon; Jérôme Poizat, de Lyon; Maurice Isaac, de Lyon.

Accessits: Auguste Dussert, de Lyon; Joseph Brunier, de Lyon; Louis Aubert, de Nice; Jean Lagier, de St-Bonnet (Hautes-Alpes); Jean Dubois, de Lyon.

Accessits: René Gloxin, de Strasbourg; Jean-Baptiste Droque, de Lyon; Charles Carpentras, de Suse-la-Rousse (Drôme); Georges Mantérier, de Lyon.

Accessits: Jean Lepoy, de Lyon; Eugène Bouyer, d'Alexandrie (Égypte); Jacques Bonnard, de Lyon; Marcelin Arnaud, de Lyon; Paul Eymard, de Lyon.

Accessits: Auguste Desserte, de Salins (Jura); Tony Gourde, de Lyon; Paul Renard, de Lyon; Henri Caillaud, de Saint-Georges-de-Renoins (Rhône); Joannès Caillaud, de St-Georges-de-Renoins (Rhône).

Accessits: Auguste Desserte, de Salins (Jura); Tony Gourde, de Lyon; Paul Renard, de Lyon; Henri Caillaud, de Saint-Georges-de-Renoins (Rhône); Joannès Caillaud, de St-Georges-de-Renoins (Rhône).

Accessits: Auguste Desserte, de Salins (Jura); Tony Gourde, de Lyon; Paul Renard, de Lyon; Henri Caillaud, de Saint-Georges-de-Renoins (Rhône); Joannès Caillaud, de St-Georges-de-Renoins (Rhône).

Accessits: Auguste Desserte, de Salins (Jura); Tony Gourde, de Lyon; Paul Renard, de Lyon; Henri Caillaud, de Saint-Georges-de-Renoins (Rhône); Joannès Caillaud, de St-Georges-de-Renoins (Rhône).

Accessits: Auguste Desserte, de Salins (Jura); Tony Gourde, de Lyon; Paul Renard, de Lyon; Henri Caillaud, de Saint-Georges-de-Renoins (Rhône); Joannès Caillaud, de St-Georges-de-Renoins (Rhône).

Accessits: Auguste Desserte, de Salins (Jura); Tony Gourde, de Lyon; Paul Renard, de Lyon; Henri Caillaud, de Saint-Georges-de-Renoins (Rhône); Joannès Caillaud, de St-Georges-de-Renoins (Rhône).

Accessits: Auguste Desserte, de Salins (Jura); Tony Gourde, de Lyon; Paul Renard, de Lyon; Henri Caillaud, de Saint-Georges-de-Renoins (Rhône); Joannès Caillaud, de St-Georges-de-Renoins (Rhône).

Accessits: Auguste Desserte, de Salins (Jura); Tony Gourde, de Lyon; Paul Renard, de Lyon; Henri Caillaud, de Saint-Georges-de-Renoins (Rhône); Joannès Caillaud, de St-Georges-de-Renoins (Rhône).

Le Français mentionne un bruit sé- rieux d'après lequel M. Thiers pencherait décidément vers la gauche.

Bourse animée: hausse; clôture au plus haut; les rachats sur le marché anglais sont en hausse.

Le pape a eu hier soir un évanouisse- ment qui a duré une heure.

Le Journal officiel publie un ordre impérial autorisant la Banque nationale d'escompter sur change, de donner des avances sur les effets publics, sans être liée, relativement aux billets de banque à émettre, par les statuts de la Banque nationale.

Le résultat presque complet du premier jour: 308 fédéraux, 15 radicaux, 6 constitutionnels, 3alphonsistes, 2 indépendants, 1 unioniste, un unitaire.

Une conspiration carliste a été décou- verte hier à Madrid, des visites domiciliaires ont amené l'arrestation de trois conspirateurs.

Un certain nombre de réfugiés dont deux membres de la Commune et un membre du Comité central ont été ar- rêtés hier par la police qui en a référé au conseil fédéral.

Un individu de Lyon condamné à 20 ans de travaux forcés pour détournement des deniers publics a été extradé di- manche par l'ordre du conseil fédéral.

On a constaté, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée...

On a constaté, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée...

On a constaté, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée...

On a constaté, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée...

On a constaté, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée...

On a constaté, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée...

On a constaté, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée...

On a constaté, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée, on n'a plus qu'à la rage ainsi constatée...

Dépêches du Soir.

M. John Lemoine, dans le Journal des Débats, dit que l'opinion publique se prononce nettement dans un sens contraire à l'Assemblée et qu'elle rejette la monarchie.

Un individu de Lyon condamné à 20 ans de travaux forcés pour détournement des deniers publics a été extradé di- manche par l'ordre du conseil fédéral.

Un certain nombre de réfugiés dont deux membres de la Commune et un membre du Comité central ont été ar- rêtés hier par la police qui en a référé au conseil fédéral.

Un individu de Lyon condamné à 20 ans de travaux forcés pour détournement des deniers publics a été extradé di- manche par l'ordre du conseil fédéral.

Un certain nombre de réfugiés dont deux membres de la Commune et un membre du Comité central ont été ar- rêtés hier par la police qui en a référé au conseil fédéral.

Un individu de Lyon condamné à 20 ans de travaux forcés pour détournement des deniers publics a été extradé di- manche par l'ordre du conseil fédéral.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: AU COMPTANT, COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSSE. Rows include various financial instruments like 3 0/0, 5 0/0, etc.

Table with columns: PRÉMIER COURS, DERNIER COURS. Rows include various financial instruments like 3 0/0, 5 0/0, etc.

Table with columns: DÉPÊCHES GOUVERNEMENTALES, DÉPÊCHES GOUVERNEMENTALES. Rows include various news items.

Table with columns: DÉPÊCHES GOUVERNEMENTALES, DÉPÊCHES GOUVERNEMENTALES. Rows include various news items.

Table with columns: DÉPÊCHES GOUVERNEMENTALES, DÉPÊCHES GOUVERNEMENTALES. Rows include various news items.

Table with columns: DÉPÊCHES GOUVERNEMENTALES, DÉPÊCHES GOUVERNEMENTALES. Rows include various news items.

CREDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME CAPITAL: CINQUANTE MILLIONS Lyon, Paris, Marseille, Londres et Saint-Etienne

Table with columns: Espèces dans les banques, Comptes courants, Comptes d'ordre, etc.

Table with columns: Dépôts et Bons à vue, Comptes courants, Comptes d'ordre, etc.

Table with columns: Dépôts et Bons à vue, Comptes courants, Comptes d'ordre, etc.

Table with columns: Dépôts et Bons à vue, Comptes courants, Comptes d'ordre, etc.

Table with columns: Dépôts et Bons à vue, Comptes courants, Comptes d'ordre, etc.

DEPÊCHES PARTICULIÈRES

Table with columns: Rente autrich, Emprunt 5 0/0, Rente 3 0/0, etc.

Table with columns: Rente autrich, Emprunt 5 0/0, Rente 3 0/0, etc.

Table with columns: Rente autrich, Emprunt 5 0/0, Rente 3 0/0, etc.

Table with columns: Rente autrich, Emprunt 5 0/0, Rente 3 0/0, etc.

BULLETIN AGRICOLE ET COMMERCIAL

Grâce à la gelée et grâce aussi au manque d'approvisionnement de la culture et aux besoins du commerce, la hausse est à peu près générale.

Il y avait à notre marché de samedi une grande affluence de monde; la vente a été active et les prix se sont établis en moyenne comme il suit:

Farines, 1^{re} qualité, de 50 fr. 50 à 61 fr. les sacs de 125 kilos au commerce.

Les orges de brasserie augmentent, grâce à la rareté des vendeurs; leurs prix varient de 22 à 24 fr. les 100 kilos, en gare de la ville, suivant qualité et provenance.

Les nouvelles de Beaujolais et de la Bourgogne sont loin d'être satisfaisantes; le temps semble vouloir se remettre au beau, mais il y a encore loin de ce soleil intermittent aux chaleurs intenses qui seraient nécessaires pour donner un peu de vigueur à la végétation.

RECETTES DES CHEMINS DE FER

Table with columns: DATE DE LA SEMAINE, LIGNES, RECETTES BRUTES DE LA SEMAINE, DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE 1873, 1872.

Table with columns: DATE DE LA SEMAINE, LIGNES, RECETTES BRUTES DE LA SEMAINE, DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE 1873, 1872.

Table with columns: DATE DE LA SEMAINE, LIGNES, RECETTES BRUTES DE LA SEMAINE, DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE 1873, 1872.

Table with columns: DATE DE LA SEMAINE, LIGNES, RECETTES BRUTES DE LA SEMAINE, DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE 1873, 1872.

Table with columns: DATE DE LA SEMAINE, LIGNES, RECETTES BRUTES DE LA SEMAINE, DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE 1873, 1872.

Table with columns: DATE DE LA SEMAINE, LIGNES, RECETTES BRUTES DE LA SEMAINE, DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE 1873, 1872.

LYCÉE DE LYON

PRIX D'EXCELLENCE Premier semestre 1872-1873. MATHÉMATIQUES SPÉCIALES

Prix: René Tavernier, de Lyon; Maurice Lagrange, de Provins (Seine-et-Marne); Accessits: Evariste Rostaing, de Bourg; Jules de Boissieu, de Lyon; René de Prandières, de Lyon.

Prix: Maurice Piaton, de Lyon; Prosper Jaumard, de Glessy (Saône-et-Loire); Accessits: René Tournaire, de Clermont-Ferrand; Elie Guibal, de Nîmes; Albert Phitture, de Pau.

Prix: Charles Arnaud, de Lyon; Georges Li-

Dépêches du Matin.

La gauche républicaine a été convo- quée pour lundi à midi.

Le général Charon qui a été chargé, après la mort de M. Chasseloup-Laubat, des fonctions de rapporteur de la loi de la reorganisation militaire, déposera prochainement son rapport.

On assure qu'une interpellation de la droite et du centre droit demandera au gouvernement si, après les élections radicales qui viennent d'avoir lieu, il croit pouvoir encore fonder la républi-

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

Table with columns: NOMBRE SOIERIES, FRANCE, ÉTRANGER, etc.

Table with columns: NOMBRE SOIERIES, FRANCE, ÉTRANGER, etc.

Table with 2 columns: Market items (e.g., 6 Organsins, 3 Trames) and their prices.

Table with 2 columns: Market items (e.g., Oies, Canards) and their prices.

Table with 2 columns: Market items (e.g., Foin, Paille) and their prices.

Palais de l'Alcazar. Tous les soirs, à 8 heures précises, représentation de la troupe équestre du grand cirque Emile Guillaume.

Crédit Lyonnais. Le Crédit Lyonnais ouvre des comptes de dépôts, avec chèques, sans commission.

Obligations. Français à Weimar; le mariage de Coëlle. De Trévannar. Littérature étrangère.

Table with 2 columns: Market items (e.g., Opérations de décaissage) and their prices.

Table with 2 columns: Market items (e.g., Pommes de terre) and their prices.

Table with 2 columns: Market items (e.g., Carpes) and their prices.

BULLETIN METEOROLOGIQUE du 13 mai. Le temps est beau sur toutes les côtes de France et d'Angleterre.

Revue scientifique. SOMMAIRE DU NUMÉRO 45 (10 mai 1873).

Revue politique et littéraire. SOMMAIRE DU NUMÉRO 45 (10 mai 1873).

COURS OFFICIEL DES DENRÉES

Table with 2 columns: Market items (e.g., Blé, Farine) and their prices.

Créée de la marée.

Table with 2 columns: Market items (e.g., Marée fine) and their prices.

Créée du gibier.

Table with 2 columns: Market items (e.g., Lièvres) and their prices.

SPECTACLES DU 14 MAI

THEATRE DU GYMNASE, QUAI SAINT-ANTOINE. Représentation de Mlle Déjazet.

Revue politique et littéraire

SOMMAIRE DU NUMÉRO 45 (10 mai 1873). DEVERGER DE HAUBANNE, député.

DOCTEUR MOURGUE

dentiste 15, rue de Lyon, 15. IMPRIMERIE H. STORGE.

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etudes de Me L. DEVILLE, avoué à Lyon, rue Constantine, 5.

VENTE par la voie du bénéfice d'inventaire, en un seul lot, en l'audience des créés du tribunal civil de Lyon.

D'IMMEUBLES consistant en une maison avec cour et jardin, situés à Oullins, Rhône.

1. Demeille Clémence Perpetue Sange, rentière, demeurant à Lyon, place Saint-Jean, 6.

2. Demeille Joanne Mathieu, rentière, demeurant à Lyon, place du Perron, 4.

3. Monsieur Antoine Boullé, prêtre, demeurant à Lyon, rue de Bourbon, 31.

Seuls actionnaires de la société civile ayant son siège à Lyon, rue Adélaïde-Perrin et constituée sous la dénomination de l'Établissement des jeunes filles incurables d'Anay.

3. D'un jugement rendu par la troisième chambre du tribunal civil de Lyon, le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-douze.

3. D'un jugement rendu par la troisième chambre du tribunal civil de Lyon, le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-douze.

3. D'un jugement rendu par la troisième chambre du tribunal civil de Lyon, le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-douze.

3. D'un jugement rendu par la troisième chambre du tribunal civil de Lyon, le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-douze.

3. D'un jugement rendu par la troisième chambre du tribunal civil de Lyon, le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-douze.

3. D'un jugement rendu par la troisième chambre du tribunal civil de Lyon, le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-douze.

3. D'un jugement rendu par la troisième chambre du tribunal civil de Lyon, le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-douze.

La maison est construite en pisé, ayant rez-de-chaussée avec perron sur le devant et deux étages au-dessus.

La façade principale sur la rue de la Camille regarde l'exposition du midi.

Le jardin a une contenance d'environ deux ares de murs, sud et côté regardant l'exposition du couchant.

Le jardin a une contenance d'environ deux ares de murs, sud et côté regardant l'exposition du couchant.

Le jardin a une contenance d'environ deux ares de murs, sud et côté regardant l'exposition du couchant.

Le jardin a une contenance d'environ deux ares de murs, sud et côté regardant l'exposition du couchant.

Le jardin a une contenance d'environ deux ares de murs, sud et côté regardant l'exposition du couchant.

Le jardin a une contenance d'environ deux ares de murs, sud et côté regardant l'exposition du couchant.

Le jardin a une contenance d'environ deux ares de murs, sud et côté regardant l'exposition du couchant.

Le jardin a une contenance d'environ deux ares de murs, sud et côté regardant l'exposition du couchant.

Le jardin a une contenance d'environ deux ares de murs, sud et côté regardant l'exposition du couchant.

Le jardin a une contenance d'environ deux ares de murs, sud et côté regardant l'exposition du couchant.

Le jardin a une contenance d'environ deux ares de murs, sud et côté regardant l'exposition du couchant.

Le jardin a une contenance d'environ deux ares de murs, sud et côté regardant l'exposition du couchant.

AVIS Aux tenues d'un procès-verbal d'adjudication tranchée devant Me Morand et son collègue, notaires à Lyon.

AVIS Monsieur Nicolas Roché, ancien menuisier, demeurant à Lyon, route de Venissieux.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

VENTE FORCÉE Le vendredi sept mai mil huit cent soixante-treize, à deux heures du matin.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

AVIS Le grand astronome et astrologue Léger Vergin, âgé de 70 ans, est établi au 10, rue de la République.

POUR SE RETIRER DES AFFAIRES A VENDRE BON FONDS DE RESTAURANT

VENTE PAR LICITATION au tribunal, à Bourgoin (Isère), le 6 juin 1873.

DUN BEAU DOMAINE composés de maison de un titre et deux corps de ferme.

AVIS AUX FAMILLES Leçons de langue italienne.

ANNONCE AU GOUVERNEMENT infirmière contre les polices.

Un des meilleurs Chocolats est le CHOCOLAT-DONNEAU

MÉDAILLES D'OR ET D'ARGENT à l'Exposition DE LYON

MACHINES A COUDRE PEUGEOT MON COSTAL

GRAND HOTEL DES BAINS ET CASINO OUVERTS TOUTE L'ANNÉE

Mêmes distractions qu'à Hombourg et Bado.

MALADIES SECRÈTES PAR LES DRAGÉES DE SAVONNÉ AU BAUME DE COPAHU PUR

Le savonné LEBEL, approuvé par les Facultés de Médecine de France, d'Angleterre, d'Allemagne, etc.

Le savonné LEBEL, approuvé par les Facultés de Médecine de France, d'Angleterre, d'Allemagne, etc.

Le savonné LEBEL, approuvé par les Facultés de Médecine de France, d'Angleterre, d'Allemagne, etc.

BOURSE DE PARIS - Lundi 12 Mai (de midi à 3 h. 1/2).

Table of stock market data for Paris, including Rentes et Actions, Obligations, and various bank shares.

BOURSE DE LYON - Mardi 13 Mai (de 11 h. à midi 1/2).

Table of stock market data for Lyon, including Rentes et Actions, Obligations, and various bank shares.

BULLETIN FINANCIER

La bourse vient de prouver qu'elle se remettrait bien vite si les nouvelles de Versailles devenaient meilleures.